

mille plus étendue. Cependant ce sont les enfants qui héritent, et jamais on ne fait de testament. S'il n'y a point d'enfants, la succession passe aux plus proches, aux frères, aux oncles parternels, maternels. Plus on a de parents et d'alliés, plus on a de considération dans la vieillesse : il n'y a point là d'avantage à être sans famille.

XXI. C'est une obligation d'épouser les haines, ainsi que les affections, soit d'un père, soit d'un parent; mais les haines ne sont point implacables. On rachète jusqu'à l'homicide, moyennant tant de bœufs ou de brebis; et ici la famille entière se contente de la réparation : règlement bien sage, car les inimitiés sont plus terribles là où la liberté est plus grande. Nulle nation n'est plus généreuse pour ses convives, ni plus hospitalière : fût-ce le dernier des hommes, c'est un crime de lui fermer sa maison. Chacun reçoit et régale suivant sa fortune. Les provisions sont-elles consommées, celui qui vous a reçu vous indique son voisin et vous accompagne; vous entrez tous deux sans être invités : peu importe, vous êtes également bien accueillis. Connus et inconnus ont les mêmes droits à l'hospitalité. En partant, si vous demandez quelque chose, il est d'usage de l'accorder; et, à son tour, on ne craint pas de demander. Les présents les flattent; mais ils ne vous croient point lié par ce qu'ils donnent, ni eux par ce qu'ils reçoivent. Cette hospitalité n'est que bienveillance.

XXII. Sitôt qu'ils sont levés, et communément ils se lèvent tard, ils prennent un bain, chaud le plus souvent, comme cela doit être avec un hiver aussi long. Après le bain ils font un repas; chacun

animum firmiter et domum latius teneant. Hæredes tamen successoresque sui cuique liberi; et nullum testamentum. Si liberi non sunt, proximus gradus in possessione fratres, patrum, avunculorum. Quanto plus propinquorum, quo major affinium numerus, tanto gratiosior senectus; nec ulla orbitatis pretia.

XXI. Suscipere tam inimicitias, seu patris, seu propinqui, quam amicitias necesse est: nec implacabiles durant. Luitur enim etiam homicidium certo armentorum ac pecorum numero, recipiturque satisfactionem universa domus, utiliter in publicum, quia periculosiores sunt inimicitiarum juxta libertatem. Convictibus et hospitibus non alia gens effusius indulget. Quæcumque mortaliū arcere tecto, nefas habetur: pro fortuna quisque apparatus epulis excipit. Quum defecere, qui modo hospes fuerat, monstrator hospitii et comes, proximam domum non invitati adeunt: nec interest; pari humanitate accipiuntur: notum ignotumque quantum ad jus hospitii, nemo discernit: abeunt, si quid poposcerit, concedere moris: et poscendi invicem eadem facilitas. Gaudent muneribus; sed nec data imputant, nec acceptis obligantur: victus inter hospites comis.

XXII. Statim e somno, quem plerumque in diem extrahunt, lavantur, sæpius calida, ut apud quos plurimum hiems occupat. Lauti cibum capiunt;

a sa table à part. Ensuite ils vont à leurs affaires, ou à des festins, et ils sortent armés. Ils passent les nuits et les jours entiers à boire, ce qui ne déshonore personne. Les querelles, dans l'ivresse, sont fréquentes, et il est rare qu'elles se bornent à des injures; le plus souvent elles se terminent par des blessures et par le meurtre. C'est ordinairement dans leurs festins qu'ils traitent des réconciliations, des mariages, de l'élection des chefs, enfin de la paix et de la guerre; ils sont persuadés qu'il n'est pas de moment plus favorable à la franchise, ou à l'enthousiasme de la gloire. Cette nation, qui n'a ni finesses ni artifices, profite encore de l'abandon de la table pour laisser voir jusqu'au fond de son cœur. Chacun donc épanche et dévoile toutes ses idées, et le lendemain on les discute : choix de moments également sage. Pour délibérer, ils prennent le temps où l'on ne saurait feindre; pour résoudre, celui où l'on peut le moins se tromper.

XXIII. Leur boisson est une liqueur faite d'orge ou de blé fermenté, qui leur fait une sorte de vin. Les plus voisins de la frontière achètent même du vin. Leurs aliments sont simples : des fruits champêtres, de la venaison fraîche, ou du lait caillé. Sans apprêts, sans raffinements, ils apaisent la faim. A l'égard de la soif, ils ne sont pas aussi réservés. Que si là-dessus vous satisfaites leur passion en leur fournissant tout ce qu'ils demandent, ce vice seul les détruira non moins facilement que la guerre.

XXIV. Ils n'ont qu'une sorte de spectacle, toujours la même dans

separata singulis sedes, et sua cuique mensa: tum ad negotia, nec minus sæpe ad convivia, procedunt armati. Diem noctemque continuare potando, nulli probrum. Crebræ, ut inter vinolentos, rixæ, raro conviciis, sæpius cæde et vulneribus transiguntur. Sed et de reconciliandis invicem inimicis, et jungendis affinitatibus, et adsciscendis principibus, de pace denique ac bello, plerumque in conviviis consultant; tamquam nullo magis tempore, aut ad simplices cogitationes pateat animus, aut ad magnas incalescat. Gens non astuta, nec callida, aperit adhuc secreta pectoris licentia joci: ergo detecta et nuda omnium mens postera die retractatur, et salva utriusque temporis ratio est: deliberant, dum fingere nesciunt; constituunt, dum errare non possunt.

XXIII. Potui humor ex hordeo aut frumento, in quamdam similitudinem vini corruptus. Proximi ripæ et vinum mercantur. Cibi simplices: agrestia poma, recens fera, aut lac concretum; sine apparatu, sine blandimentis, expellunt famem. Adversus sitim non eadem temperantia: si indulseris ebrietati, suggerendo quantum concupiscunt, haud minus facile vitii, quam armis, vincuntur.

XXIV. Genus spectaculorum unum, atque in omni costu idem. Nudi juvenes,

toutes leurs assemblées. Des jeunes gens, dont c'est le passe-temps, sautent, tout nus, au travers des épées et des framées menaçantes. L'habitude a amené l'art; l'art, la bonne grâce. Cependant il n'y entre aucune vue d'intérêt : l'unique prix d'un divertissement si périlleux, c'est le plaisir des spectateurs. Même à jeûn, chose étrange, ils se font une occupation sérieuse de jouer aux dés; mais avec une telle fureur et un tel acharnement, que, lorsqu'ils ont tout perdu, dans un dernier coup de dés ils jouent leur personne et leur liberté. Le perdant se soumet à l'esclavage; quoique plus jeune, quoique plus robuste, il se laissera garrotter et vendre sans résistance. Telle est la résignation qu'ils portent dans cette folie; ils l'appellent de la bonne foi. Ils vendent ces sortes d'esclaves, pour se délivrer de la honte d'une telle victoire.

XXV. Les esclaves ne sont pas, comme chez nous, classés et attachés dans la maison à différents emplois. Chacun a son habitation, ses pénates, qu'il conduit comme il veut. Le maître lui impose une redevance en blé, ou en troupeaux, ou en fourrures; et la servitude se borne là. Le service de la maison appartient à la femme et aux enfants. Il est rare qu'ils battent un esclave et qu'ils lui infligent la prison ou des travaux forcés. S'il leur arrive de le tuer, ce n'est point par châtement et pour l'exemple, mais par emportement et par colère, comme ils tueraient un ennemi, à cela près qu'ils le font impunément. Les affranchis ne sont guère au-dessus des esclaves. Ils ont rarement quelque influence dans la maison, aucune dans l'État, excepté chez les peuples qui ont des

quibus id ludicrum est, inter gladios se atque infestas frameas saltu jaciunt. Exercitatio artem paravit, ars decorem : non in quæstum tamen, aut mercedem; quamvis audacis lasciviæ pretium est, voluptas spectantium. Aleam (quod mirere) sobrii inter seria exercent, tanta lucrandi perdendive temeritate, ut quum omnia defecerunt, extremo ac novissimo jactu, de libertate et de corpore contendunt. Victus voluntariam servitutem adit; quamvis juvenior, quamvis robustior, alligari se ac venire patitur : ea est in re prava pervercia; ipsi fidem vocant, servos conditionis hujus per commercia tradunt, ut se quoque pudore victoriæ exsolvant.

XXV. Ceteris servis, non in nostrum morem, descriptis per familiam ministeriis, utuntur. Suam quisque, sedem suos penates regit. Frumentum modum dominus, aut pecoris, aut vestis, ut colono, injungit; et servus hactenus parat. Cetera domus officia uxor ac liberi exsequuntur. Verberare servum, ac vinculis et opere coercere, rarum : occidere solent, non disciplina et severitate, sed impetu et ira, ut inimicum, nisi quod impune. Libertini non multum supra servos sunt; raro aliquid momentum in domo, numquam in civitate;

rois. Car, là, ils s'élèvent et au-dessus des hommes libres et au-dessus des nobles : l'abaissement des affranchis, partout ailleurs, prouve la liberté.

XXVI. Le prêt à intérêt, et à intérêt composé, leur est inconnu : ignorance plus sûre que ne le serait la répression. Les terres sont occupées successivement par toutes les peuplades, en raison du nombre des bras; ils les subdivisent en raison du rang. L'étendue de leur pays facilite ces partages. Ils changent de terre tous les ans, et ils en ont de reste; car ils ne luttent pas contre la fertilité et l'étendue de leur sol en plantant des vergers, en faisant enclore les prairies, en arrosant les jardins. Ils ne demandent à la terre que du blé. Voilà pourquoi ils ne partagent pas même l'année en autant de saisons que nous; ils ont des noms pour l'hiver, le printemps et l'été, qu'ils connaissent : celui d'automne leur est aussi inconnu que ses fruits.

XXVII. Nul faste dans leurs funérailles; seulement ils ont l'attention de brûler avec de certains bois les corps des hommes illustres. Ils n'entassent ni vêtements, ni parfums sur les bûchers. Les armes du mort, quelquefois son cheval, voilà tout ce qu'on brûle avec lui. Le tombeau est de simple gazon. Ces laborieux et superbes mausolées leur sembleraient peser sur la cendre des morts. Ils pleurent et se lamentent peu; ils s'affligent et regrettent longtemps. Les pleurs conviennent aux femmes, aux hommes le regret.

XXVIII. Voilà ce que j'ai appris touchant l'origine et les mœurs

exceptis duntaxat iis gentibus, quæ regnantur. Ibi enim et super ingenuos et super nobiles ascendunt : apud ceteros, impares libertini libertatis argumentum sunt.

XXVI. Fenus agitare, et in usuras extendere, ignotum : ideoque magis servatur, quam si vetitum esset. Agri, pro numero cultorum, ab universis in vices occupantur, quos mox inter se, secundum dignationem, partiuntur : facilitatem partiendi camporum spatia præstant. Arva per annos mutant; et superest ager : nec enim cum ubertate et amplitudine soli labore contendunt, ut pomaria coarserant, et prata separant, et hortos rigent : sola terræ seges imperatur. Unde annum quoque ipsum non in totidem digerunt species : hiems, et ver, et æstas intellectum ac vocabula habent; autumnus perinde nomen ac bona ignorantur.

XXVII. Funerum nulla ambitio : id solum observatur, ut corpora clarorum virorum certis lignis cremantur. Struem rogi nec vestibus, nec odoribus, cumulant : sua cuique arma, quorundam igni et equus adjicitur. Sepulcrum cespes erigit : monumentorum arduum et operosum honorem, ut gravem defunctis, aspernantur; lamenta ac lacrymas cito dolorem et tristitiam tarde, ponunt : feminis lugere honestum est, viris meminisse.

XXVIII. Hæc in commune de omnium Germanorum origine ac moribus ac-

de tous les Germains en général. Maintenant, je vais marquer les différences qui se trouvent dans la constitution et dans les usages de chaque peuple en particulier. Je parlerai d'abord de ceux qui ont passé de la Germanie dans les Gaules. Jules César, et c'est la meilleure autorité, rapporte que les Gaulois ont eu jadis la supériorité : il est même croyable qu'ils ont passé en Germanie. Une simple rivière pouvait-elle empêcher les plus forts de changer de demeure, et d'aller occuper des terrains encore vagues, et qu'aucune puissance n'avait circonscrits dans ses limites? C'est ainsi que les Helvétiens allèrent s'établir entre le Mein, le Rhin et la forêt Hercynienne; et plus loin les Boïens, aussi de race gauloise, et dont le nom se retrouve dans celui de Bohême, qui rappelle cette ancienne émigration, quoique, depuis, la Bohême ait changé d'habitants. Mais de savoir si les Aravisques viennent des Osiens, peuplade germane, ou les Osiens des Aravisques, qui de la Pannonie se seront transplantés en Germanie, c'est ce qui n'est point aisé, car les deux nations ont encore la même langue, les mêmes usages, les mêmes mœurs, et autrefois, également pauvres, également libres, elles n'avaient pas plus à gagner ou à perdre sur une rive que sur l'autre. Les Trévires et les Nerviens ont la prétention d'une origine germanique, comme s'ils voulaient, par l'honneur de cette descendance, se sauver du reproche de lâcheté, qu'on fait aux Gaulois. Cela est moins douteux pour les habitants des bords mêmes du Rhin : les Vangions, les Tribouques, les Némètes, sont incontestablement Germains. Les Ubiens mêmes ne rougissent pas d'en descendre, quoiqu'ils aient mérité d'être colonie romaine et qu'ils s'appellent

*cepimus : nunc singularum gentium instituta ritusque, quatenus differant, quæ nationes e Germania in Gallias commigraverint, expediam. Validiores olim Gallorum res fuisse, summus auctorum, divus Julius tradit; eoque credibile est etiam Gallos in Germaniam transgressos. Quantulum enim annis obstabat, quo minus, ut quæque gens evaluatorat, occuparet permutaretque sedes promiscuas adhuc, et nulla regnorum potentia divisas? Igitur inter Hercyniam silvam, Rhenumque et Mœnum amnes, Helvetii, ulteriora Boii, gallica utraque gens, tenuere. Manet adhuc Boihemi nomen, significatque loci veterem memoriam, quamvis mutatis cultoribus. Sed utrum Aravisci in Pannoniam ab Osis, Germanorum natione, an Osi ab Araviscis in Germaniam, commigraverint, quum eodem adhuc sermone institutis, moribus utantur, incertum est; quia, pari olim inopia ac libertate, eadem utriusque ripæ bona malaque erant. Treveri et Nervii circa affectationem germanicæ originis ultra ambitiosi sunt, tamquam, per hanc gloriam sanguinis, a similitudine et inertia Gallorum separentur. Ipsam Rheni ripam haud dubie Germanorum populi colunt, Vangiones, Triboci, Nemetes : ne Ubii quidem, quamquam romana*

plus volontiers Agrippiniens, du nom de leur fondatrice. Leur émigration est déjà ancienne; une fois sûrs de leur fidélité, nous les plaçâmes sur le bord même du fleuve, comme défenseurs et non comme captifs.

XXIX. Mais les plus braves de toutes ces nations sont les Bataves : ils ne s'étendent pas beaucoup le long du Rhin; ils en occupent une île. C'était une division des Cattes, que des dissensions domestiques forcèrent de passer dans ce canton, où ils font partie de l'empire romain. Ils ont encore tous les honneurs et toutes les distinctions d'un ancien allié. Ils ne sont ni avilis par les tributs, ni écrasés par les publicains. Exempts de corvées et de contributions, et ne servant qu'aux combats, on les tient en réserve, comme un arsenal, uniquement pour la guerre. Les Mattiaques sont sur le même pied; car la grandeur du peuple romain lui a procuré des hommages jusqu'au delà du Rhin et de nos anciennes limites. Toujours Germains par le territoire qu'ils occupent, les Mattiaques sont Romains de cœur et d'affection; du reste, semblables aux Bataves, excepté pourtant que cet air et ce sol natal exaltent encore plus leur courage. Je ne compterai point, parmi les peuples germains, ceux qui habitent la contrée Décumate, quoique au delà du Rhin et du Danube. La légèreté gauloise, enhardie par la misère, forma cet établissement hasardeux. Maintenant que nous avons reculé nos limites et porté nos garnisons plus en avant, ce pays est regardé comme un prolongement de l'empire, et comme partie d'une province.

*colonia esse meruerint, ac libentius Agrippinenses, conditoris suæ nomine, vocatione, origine erubescunt : transgressi olim, et experimento fidei super ipsam Rheni ripam collocati, ut arcerent, non ut custodirentur.*

XXIX. Omnium harum gentium virtute præcipui Batavi, non multum ex ripa, sed insulam Rheni amnis, colunt; Cattorum quondam populus, et seditione domestica in eas sedes transgressus, in quibus pars romani imperii fierent. Manet honos antiquæ societatis insigne : nam nec tributis contemnuntur, nec publicanus atterit : exempti oneribus et collationibus, et tantum in usum præliorum sepositi, velut tela atque arma, bellis reservantur. Est in eodem obsequio et Mattiacorum gens : protulit enim magnitudo populi romani ultra Rhenum, utraque veteres terminos, imperii reverentiam. Ita sede finibusque in sua ripa, mente animoque nobiscum, agunt; cetera similes Batavis, nisi quod ipso adhuc terræ suæ solo et cælo acrius animantur. Non numeraverim inter Germaniæ populos, quamquam trans Rhenum Danubiumque condescerint, eos, qui decumates agros exercent. Levisimus quisque Gallorum, et inopia audax, dubiæ possessionis solum occupavere. Mox limite acto, promotisque præsidii, sinus imperii et pars provinciæ habentur.

XXX. Au delà sont les Cattes. Leur pays commence avec la forêt Hercynienne, et il est moins plat, moins marécageux que les autres régions de la Germanie. Les coteaux continuent et s'éclaircissent insensiblement ; et la forêt Hercynienne, après avoir suivi constamment les Cattes, ne les abandonne qu'aux frontières. Ils ont une constitution plus robuste, des membres nerveux, l'air menaçant, et une plus grande vigueur d'âme. Pour des Germains, ils ont beaucoup d'intelligence et de finesse; ils savent se choisir des chefs, écouter ceux qu'ils ont choisis, garder leurs rangs, saisir une occasion, différer une attaque, faire des dispositions le jour, se retrancher la nuit, attendre peu de la fortune, tout de la valeur, et, ce qui est fort rare et ne peut être que le fruit de la discipline, compter plus sur un général que sur une armée. Toute leur force est en infanterie, et, outre ses armes, chaque fantassin se charge encore d'outils et de provisions; les autres Germains se battent, les Cattes font la guerre : ils hasardent rarement les excursions et les attaques fortuites. Au fond, c'est plus le propre de la cavalerie de chercher une prompte victoire, une prompte retraite. La précipitation tient de la crainte : un peu de lenteur a plus l'air de l'assurance.

XXXI. Un usage qui, chez les autres nations germaniques, est particulier à un très-petit nombre de braves, chez les Cattes est général : c'est de se laisser croître la barbe et les cheveux sitôt qu'ils sont adultes, et, par un vœu qui les enchaîne à la valeur, ils ne peuvent les couper qu'après avoir tué un ennemi. C'est sur le sang et sur les dépouilles qu'ils découvrent ce front ; alors

XXX. Ultra hos, Catti initium sedis ab Hercynio saltu inchoant, non ita effusis ac palustribus locis, ut ceteræ civitates, in quas Germania patescit : durant siquidem colles, paullatimque rarescunt : et Cattos suos saltus Hercynius prosequitur simul, atque deponit. Duriora genti corpora, stricti artus, minax vultus, et major animi vigor. Multum, ut inter Germanos, rationis ac solertie : præponere electos, audire præpositos, nosse ordines, intelligere occasiones, differre impetus, disponere diem, vallare noctem, fortunam inter dubia, virtutem inter certa numerare; quodque rarissimum, nec nisi ratione disciplinæ concessum, plus reponere in duce, quam in exercitu. Omne robur in pedite, quem, super arma, ferramentis quoque et copiis onerant. Alios ad prælium ire videas, Cattos ad bellum : rari excursus et fortuita pugna. Equestrium sane virium id proprium, cito parare victoriam, cito cedere : velocitas juxta formidinem, cunctatio propior constantiæ est.

XXXI. Et aliis Germanorum populi usurpatum rara et privata cujusque audentia, apud Cattos in consensum vertit, ut primum adoleverint, crinem barbaramque submittere, nec, nisi hoste cæso, exuere votivum obligatumque virtuti oris habitum. Super sanguinem et spolia revelant frontem, sequè tum

seulement ils prétendent avoir payé le prix de leur naissance et être dignes de leur patrie et de leur père. Les lâches conservent ces marques d'humiliation. Les plus braves prennent ensuite un anneau de fer, ce qui chez eux est le signe de l'ignominie, et ils le portent, comme une chaîne, jusqu'à ce qu'ils se rachètent par la mort d'un ennemi. Beaucoup de Cattes adoptent cet usage; et on les voit blanchir avec ces chaînes glorieuses, qui les désignent et à leurs ennemis et à leurs concitoyens. Dans toutes les batailles, ils sont en possession de commencer l'attaque : ce sont eux qui forment la première ligne; et c'est vraiment un spectacle effrayant, car la paix même n'adoucit point ces visages féroces. Ils n'ont ni maisons, ni terres, ni embarras. Ils vont se nourrir chez le premier venu, prodigues du bien d'autrui, détachés du leur, jusqu'à ce que la froide vieillesse vienne leur interdire une si rude vertu.

XXXII. Tout près des Cattes sont les Usipiens et les Tenctères : ils bordent le Rhin, qui commence alors à avoir un lit assez fixe pour servir de limite. Les Tenctères, outre le mérite ordinaire de la valeur, ont celui d'être d'excellents cavaliers; et l'infanterie cattie n'est pas plus estimée que la cavalerie tenctère. C'était la gloire des pères; c'est celle des descendants. L'équitation est l'amusement de l'enfance, la passion de la jeunesse, l'occupation même des vieillards. On lègue les chevaux comme on lègue les esclaves, la maison et les autres effets de succession. C'est le fils qui en hérite, non l'ainé, comme du reste, mais le plus intrépide à la guerre et le meilleur cavalier.

demum pretia nascendi retulisse, dignosque patria ac parentibus ferunt. Ignavis et imbellibus manet squalor. Fortissimus quisque ferreum insuper annulum, ignominiosum id genti, velut vinculum, gestat, donec se cæde hostis absolvat. Plurimis Cattorum hic placet habitus; jamque canent insignes, et hostibus simul suisque monstrati : omnium penes hos initia pugnarum : hæc prima semper acies, visu torva; nam ne in pace quidem vultu mitiore mansuescunt. Nulli domus, aut ager, aut aliqua cura; prout ad quemque venere, aluntur; prodigi alieni, contemptores sui; donec essanguis senectus tam duræ virtuti impares faciat.

XXXII. Proximi Cattis certum jam alveo Rhenum, quique terminus esse sufficiat, Usipii ac Tencteri, colunt. Tencteri super solitum bellorum decus, equestris disciplinæ arte præcellunt; nec major apud Cattos peditum laus, quam Tencteris equitum. Sic instituire majores, posterii imitantur. Hi lusus infantium, hæc juvenum æmulatio, perseverant senes : inter familiam, et penates, et jura successionum equi traduntur; excipit filius, non, ut cetera, maximus natu, sud prout ferox bello, et melior.

XXXIII. A côté de ce peuple, on trouvait autrefois les Bructères; maintenant on dit que les Chamaves et les Angrivariens ont pris leur place, ayant, de concert avec les nations voisines, chassé et détruit entièrement les Bructères, soit en haine de leur orgueil, soit par l'appât du butin, soit par je ne sais quelle faveur des dieux envers nous; plus de soixante mille Germains tombèrent, non sous les traits et les coups des Romains, mais, ce qui est plus beau encore, devant leurs yeux, et comme pour leur amusement. Puisse, au défaut d'affection pour nous, subsister éternellement dans le cœur des nations cette haine d'elles-mêmes! aussi bien tout ce que dorénavant la fortune peut faire de mieux pour un empire que pressent ses destinées, c'est de livrer ses ennemis à la discorde.

XXXIV. Les Angrivariens et les Chamaves ont derrière eux les Dulgibins, les Chasuaves et d'autres peuples moins connus, qui les enferment. En face, ce sont les Frisons. Ceux-ci forment deux nations: les grands et les petits Frisons, ainsi nommés en raison de leurs forces. Ils s'étendent, les uns et les autres, le long du Rhin jusqu'à l'Océan, et autour de lacs immenses qu'ont traversés les flottes romaines. Nous fîmes même par ces lacs une tentative jusque sur l'Océan. La renommée publiait qu'il y avait, de ce côté, des colonnes d'Hercule encore subsistantes, soit qu'Hercule eût pénétré jusque-là, soit que nous soyons convenus de lier le nom de ce héros à tout ce qui s'est fait d'extraordinaire. Ce ne fut point le courage qui manqua à Drusus; mais l'Océan voulut garder ses

XXXIII. Juxta Tencteros Bructeri olim occurrebant; nunc Chamavos et Angrivarios immigrasse narratur, pulsus Bructeris ac penitus excisis, vicinarum consensu nationum; seu superbiæ odio, seu prædæ dulcedine, seu favore quodam erga nos eorum; nam ne spectaculo quidem prælii invidere: super LX millia, non armis telisque romanis, sed, quod magnificentius est, oblectationi oculisque ceciderunt. Maneat, quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui; quando, urgentibus imperii fatibus, nihil jam præstare fortuna majus potest, quam hostium discordiam.

XXXIV. Angrivarios et Chamavos a tergo Dulgibini et Chasuarii cludent, aliæque gentes, haud perinde memoratæ. A fronte Frisii excipiunt: majoribus minoribusque Frisiis vocabulum est ex modo virium: utraque nationes usque ad Oceanum Rheno prætexuntur, ambiuntque immensos insuper lacus et romanis classibus navigatos. ipsum quin etiam Oceanum illa tentavimus: et superesse adhuc Herculis columnas fama vulgavit; sive adiit Hercules; seu, quidquid ubique magnificentum est, in claritatem ejus referre consensimus. Nec defuit audentia Druso Germanico; sed obstitit Oceanus, in se simul, atque in

secrets et ceux d'Hercule. Depuis, personne n'a essayé; et l'on a trouvé plus respectueux et plus religieux de croire les merveilles des dieux que de les éclaircir.

XXXV. Nous n'avons parcouru encore la Germanie qu'à l'occident; ici, par un grand détour, elle remonte vers le nord, et d'abord on rencontre le pays des Chauques. Quoiqu'il com. ence à celui des Frisons, et qu'il occupe une partie de la côte, il borde, néanmoins, toutes les nations que je viens de nommer, et enfin il va former un enfoncement jusque dans le pays des Cattes. Les Chauques possèdent tout cet espace de terre immense: disons mieux, ils le couvrent. C'est le peuple le plus distingué de la Germanie, et il n'emploie que l'équité au soutien de sa grandeur. Sans le moindre esprit de cupidité, de domination, tranquilles et se renfermant chez eux, ils ne provoquent jamais leurs voisins; ils ne se permettent pas d'excursions et de brigandages; et, ce qui est une grande preuve de vertu ainsi que de puissance, ils conservent leur supériorité sans faire jamais d'injustice. Ils sont cependant tous guerriers; et, au besoin, ils ont des armées. Ils sont très-forts en infanterie ainsi qu'en cavalerie, et la paix n'ôte rien à leur renommée.

XXXVI. A côté des Chauques et des Cattes se trouvent les Chérusques; n'étant point attaqués, ils s'endormirent trop longtemps au sein de la paix: ce qui est plus doux que sage, car au milieu de voisins ambitieux et puissants le calme est perfide, et, une fois en guerre, le renom d'équitable et de modéré reste au plus fort. Les Chérusques en sont la preuve; on les appelait

Herculem inquiri. Mox nemo tentavit; sanctiusque ac reverentius visum, de actis eorum credere, quam scire.

XXXV. Hactenus in occidentem Germaniam novimus: in septemtrionem ingenti flexu redit; ac primo statim Chaucorum gens, quamquam incipiat a Frisiis, ac partem litoris occupet, omnium, quas exposui, gentium lateribus obtenditur, donec in Cattos usque sinetur. Tam immensum terrarum spatium non tenent tantum Chauci, sed et implent. Populus inter Germanos nobilissimus, quique magnitudinem suam malit justitia tueri: sine cupiditate, sine impotentia, quieti secretique, nulla provocant bella, nullis raptibus, aut latrociniiis populantur. Idque præcipuum virtutis ac virium argumentum est, quod, ut superiores agant, non per injurias assequuntur. Prompta tamen omnibus arma, ac, si res poscat, exercitus: plurimum virorum eorumque; et quiescentibus eadem fama.

XXXVI. In latere Chaucorum Cattorumque Cherusci nimiam ac marcentem diu pacem illacessiti nutrierunt: idque jucundius, quam tutius, fuit; quia inter impotentes et validos falso quiescas: ubi manu agitur, modestia ac probitas nomina superioris sunt. Ita, qui olim boni æquique Cherusci, nunc

les justes et les bons, maintenant ils sont les lâches et les stupides Chérusques : les Cattes, depuis leur victoire, ont été les sages. La ruine des Chérusques entraîna celle des Fosiens, nation voisine, qui s'associa à tous leurs malheurs, sans avoir partagé leur prospérité.

XXXVII. Au nord de la Germanie, tout près de l'Océan, sont encore les Cimbres, nation maintenant peu nombreuse, mais couverte de gloire. Il subsiste au loin des traces de son ancienne renommée. Sur l'une et l'autre rive, des camps immenses, des retranchements à vaste enceinte, donnent une haute idée de la masse de cette puissance, et déposent en faveur de cette prodigieuse armée. Rome était dans sa six cent quarantième année, lorsque, pour la première fois, sous le consulat de Métellus et de Carbon, elle entendit retentir, dans l'Italie, les armes des Cimbres. De ce jour, si l'on suppose jusqu'au second consulat de Trajan, on trouve deux cent dix ans environ. Que de temps pour vaincre la Germanie ! et, dans l'intervalle, quelle alternative de succès et de revers ! Ni les Samnites, ni les Carthaginois, ni les Espagnes ou les Gaules, pas même les Parthes, ne nous ont donné de plus fréquentes alarmes. C'est que la liberté germane est bien autrement redoutable que la tyrannie des Arsacides. Hors la mort de Crassus, qu'a donc à nous opposer l'Orient, qui de son côté perdit Pacorus, un de ses rois, et fut humilié par un de nos soldats, Ventidius ? Au contraire, les Germains ont battu ou pris Carbon, Cassius, Scarus, Cépion, Manlius. Ils ont enlevé, à la fois, cinq armées consulaires au peuple romain, Varus et trois légions

*inertes ac stulti vocantur ; Cattis victoribus fortuna in sapientiam cessit. Tracti ruina Cheruscorum et Fosi, contermina gens, adversarum rerum ex æquo socii, quum in secundis minores fuissent.*

XXXVII. Eundem Germaniæ sinum, proximi Oceano, Cimbri tenent, parva nunc civitas, sed gloria ingens ; veterisque famæ lata vestigia manent ; utraque ripa castra ac spatia, quorum ambitu, nunc quoque metiaris molem manusque gentis, et tam magni exercitus fidem. Sexcentisimum et quadragesimum annum urbs nostra agebat, quum primum Cimbrorum audita sunt arma, Cæcilio Metello ac Papirio Carbone cons. Ex quo si ad alterum imperatoris Trajani consulatum computemus, ducenti ferme et decem anni colliguntur : tædium Germania vincitur ! Medio tam longi ævi spatio, multa invicem damna. Non Samnites, non Pœni, non Hispaniæ Galliæve, ne Parthi quidem sæpius admonere : quippe regno Arsacis acrior est Germanorum libertas. Quid enim aliud nobis, quam cædem Crassi, amisso et ipso Pacoro, infra Ventidium dejectus Oriens objecerit ? At Germani Carbone, et Cassio, et Scario Aurelio, et Servilio Cæpione, Cn. quoque Manlio Tis, vel captis, quique simul consulares exercitus populo romano, Varum, tresque cum eo legiones,

à Auguste ; et ce ne fut pas sans peine que Marius parvint à les battre en Italie, Jules César dans la Gaule, Drusus, Tibère et Germanicus, dans leur propre pays. Depuis, les formidables préparatifs de Caius n'aboutirent qu'à une équipée risible. On fut tranquille ensuite jusqu'au moment où, profitant de nos dissensions et de la guerre civile, après avoir forcé le camp des légions, ils portèrent leurs prétentions jusque sur les Gaules, d'où ils furent chassés de nouveau ; et enfin, dans ces derniers temps, il a été plus facile d'en triompher que de les vaincre.

XXXVIII. Il faut maintenant parler des Suèves, qui ne forment pas, comme les Cattes ou les Tenctères, une seule nation ; car ils occupent la plus grande partie de la Germanie, et sont divisés en différents peuples particuliers, ayant chacun leur nom, quoiqu'ils soient tous compris sous celui de Suèves. Un usage propre à la nation, c'est de tresser et nouer leur chevelure. Ainsi se distinguent les Suèves des autres Germains, et, chez les Suèves, l'homme libre de l'esclave. Si l'on retrouve cet usage chez les autres nations, soit à cause de quelque parenté avec les Suèves, soit, ce qui arrive souvent, par imitation, c'est une singularité qu'on ne permet qu'à la jeunesse ; au lieu que les Suèves, jusque dans la vieillesse, rassemblent ainsi leur épaisse et longue chevelure, ou par derrière, ou souvent sur un seul point au sommet de la tête. Les chefs y mettent plus d'art encore : c'est là leur seule recherche, recherche innocente ; car ce n'est pas pour aimer ou se faire aimer : ils donnent à leur coiffure un air gigantesque et terrible ; cette parure est pour l'ennemi.

*etiam Cæsari abstulerunt : nec impune C. Marius in Italia, divus Julius in Gallia, Drusus, ac Nero, et Germanicus in suis eos sedibus perculerunt. Mox ingentes C. Cæsaris minæ in ludibrium versæ. Inde otium, donec occasione discordiæ nostræ et civilium armorum, expugnatis legionum hibernis, etiam Gallias affectavere ; ac rursus pulsi inde, proximis temporibus triumphati magis quam victi sunt.*

XXXVIII. Nunc de Suevis dicendum est, quorum non una, ut Cattorum Tencterorumve, gens : majorem enim Germaniæ partem obtinent, propriis adhuc nationibus nominibusque discreti, quamquam in commune Suevi vocentur. Insigne gentis obliquare crinem, nodoque substringere. Sic Suevi a ceteris Germanis, sic Suevorum ingenui a servis, separantur. In aliis gentibus, seu cognatione aliqua Suevorum, seu (quod sæpe accidit) imitatione, rarum, et intra juventutis spatium ; apud Suevos, usque ad canitiem, horrentem capillum retro sequuntur, ac sæpe in solo vertice religant. Principes et ornatiorem habent : ea cura formæ, sed innoxia ; neque enim ut ament amenturque ; in altitudinem quamdam et terrorem, adituri bella, compti, ut hostium oculis, ornantur.

XXXIX. Les Semnonois se prétendent les plus nobles et les plus anciens de la nation suève. Cette idée est justifiée par leur religion. A un temps fixe, dans une de leurs forêts, consacrée par les augures de leurs pères et par une antique terreur, se rassemblent, par députés, tous les peuples suèves; ils ouvrent, en immolant un homme, les cérémonies horribles de cette superstition barbare. Ils ont encore, en l'honneur de leur forêt, une autre pratique. Personne n'y entre sans être lié, pour annoncer son infériorité et la puissance du dieu. Si par hasard on tombe, il n'est pas permis de se relever; on se roule par terre. Et toute cette superstition a pour but d'insinuer que c'est là le berceau de la nation, la résidence du dieu souverain; que le reste est fait pour se soumettre et pour obéir. La fortune des Semnonois donne du poids à ces prétentions. Ils possèdent cent cantons; et cette masse de puissance leur persuade qu'ils sont la tête de la nation.

XL. Les Lombards, au contraire, doivent leur lustre à leur petit nombre. Environnés de nations très-nombreuses et très-puissantes, ils se maintiennent, non dans la soumission, mais dans les combats et dans l'audace. Les Reudignes, qui viennent ensuite, les Aviones, les Angles, les Varins, les Eudoses, les Suardones et les Nuithones, sont défendus par des fleuves ou des forêts. Tous ces peuples n'offrent rien de remarquable, si ce n'est qu'ils adorent tous la déesse Herthe, la Terre mère; ils croient qu'elle intervient dans les affaires des mortels, qu'elle visite les nations. Il y a, dans une île de l'Océan, un bois religieux; dans ce bois, un chariot consacré à la déesse, couvert d'un voile, que le prêtre seul a droit de

XXXIX. Vetustissimos se nobilissimosque Suevorum Semnoones memorant. Fides antiquitatis religione firmatur. Stato tempore in silvam, auguriis patrum et prisca formidine sacram, omnes ejusdem sanguinis populi legationibus coeunt, casoque publice homine celebrant barbari ritus horrenda primordia. Est et alia luco reverentia. Nemo nisi vinculo ligatus ingreditur, ut minor, et potestatem numinis præ se ferens: si forte prolapsus est, attolli et insurgere haud licitum: per humum evolvuntur; eoque omnis superstitio respicit, tanquam inde initia gentis, ibi regnator omnium deus, cetera subiecta atque parentia. Adjicit auctoritatem fortuna Semnonum, centum pagis habitantium; magnoque corpore efficitur, ut se Suevorum caput credant.

XL. Contra Langobardos paucitas nobilitat: plurimis ac valentissimis nationibus cincti, non per obsequium, sed proelii et periclitando tuti sunt. Reudigni deinde, et Aviones, et Angli, et Varini, et Eudoses, et Suardones, et Nuithones, fluminibus aut silvis muniuntur: nec quidquam notabile in singulis, nisi quod in commune Hertham, id est Terram matrem, colunt, eamque intervenire rebus hominum, inveni populis, arbitrantur. Est in insula Oceani castum nemus, dicatumque in eo vehiculum, veste contactum: attingere uni

toucher. Celui-ci sait le moment où la déesse se rend dans son sanctuaire; et aussitôt des génisses promènent le chariot, que le prêtre suit dans un respect profond. C'est alors un temps de réjouissances; ce sont des fêtes dans tous les lieux que la déesse honore de sa présence. On ne va point à la guerre, on ne prend point les armes, toutes les lances sont renfermées. C'est le seul moment où ces peuples connaissent la paix et le repos, c'est le seul où ils l'aiment: enfin, lorsque la déesse est rassasiée de la compagnie des mortels, le même prêtre la ramène dans l'enceinte sacrée; et aussitôt on lave, dans les eaux d'un lac écarté, le chariot, le voile, et, si vous voulez les croire, jusqu'à la déesse elle-même. Les esclaves qui servent à cet office sont noyés aussitôt dans le lac; de là une terreur secrète, de là une sainte obscurité répandue sur un mystère qu'on ne pénètre point sans mourir.

XLI. Cette portion des Suèves s'étend vers la partie la plus reculée de la Germanie. Plus près de nous (car maintenant je vais suivre le Danube comme j'ai suivi le Rhin), sont les Hermundures, nation attachée aux Romains: aussi, par une exception particulière, nous leur permettons le commerce, non-seulement sur la rive, comme aux autres Germains, mais jusque dans l'intérieur des terres, et jusque dans la colonie la plus florissante de notre province de Rhétie. On les laisse passer librement partout, sans leur donner de gardes; et, tandis que les autres nations ne voient de nous que nos armes et nos camps, nous avons ouvert à ceux-ci nos palais et nos maisons de plaisance, qu'ils se gardent de nous envier. C'est au pays des Hermundures qu'est la source de

sacerdoti concessum. Is adesse penetrali deam intelligit, vectamque bubus feminis multa cum veneratione prosequitur: læti tunc dies, festa loca, quæcumque adventu hospitiæ dignatur. Non bella ineunt, non arma sumunt; clausum omne ferrum: pax et quies tunc tantum nota, tunc tantum amata, donec idem sacerdos satiatam conversatione mortalium deam templo reddat: mox vehiculum et vestes, et, si credere velis, numen ipsum secreto lacu abluatur; servi ministrant, quos statim idem lacus haurit: arcanus hinc terror; sancta que ignorantia, quid sit illud, quod tantum periturivident.

XLI. Et hæc quidem pars Suevorum in secretiora Germaniæ porrigitur. Propior (ut, quo modo paulo ante Rhenum, sic nunc Danubium sequar), Hermundurorum civitas, fida Romanis, eoque solis Germanorum non in ripa commercium, sed penitus, atque in splendidissima Rhetiæ provinciæ colonia: passim et sine custode transeunt; et, quum ceteris gentibus arma modo castraque nostra ostendamus, hic domos villasque patefecimus, non concupiscentibus. In

l'Elbe, grand fleuve que nous connaissions jadis par nous-mêmes, maintenant par ouï-dire.

XLII. A côté des Hermundures sont les Narisques, et ensuite les Marcomans et les Quades. Les Marcomans sont les plus illustres et les plus puissants; la contrée même qu'ils occupent, et dont ils ont chassé autrefois les Boïens, est un monument de leur valeur. Les Quades et les Narisques ne leur cèdent en rien. Tous ces peuples forment, pour ainsi dire, le front de la Germanie, du côté du Danube. Les Marcomans et les Quades ont des rois, qui, jusqu'à nos jours, étaient de leur nation; c'étaient les nobles descendants de Maroboduus et de Tudar : maintenant ils souffrent jusqu'à des étrangers. Mais la force et la puissance de ces rois tiennent à l'influence du nom romain. Nous les aidons rarement de nos armes, presque toujours de notre argent.

XLIII. Derrière sont les Marsignes, les Gothins, les Oses, les Buriens, nations non moins considérables, adossées aux Marcomans et aux Quades. A leur langage et à leur coiffure, on reconnaît pour Suèves les Marsignes et les Buriens. Le gaulois que parlent les Gothins, le pannonien que parlent les Oses, et surtout la résignation avec laquelle ils supportent des tributs, prouvent que ce ne sont point des Germains : une partie de ces tributs leur est imposée par les Sarmates, une partie par les Quades, qui les traitent comme des étrangers. Les Gothins, pour surcroît de honte, travaillent aux mines; et, à l'exception de quelques plaines, tout le territoire de ces peuples se borne à des pâturages le long des forêts, sur la cime et sur le penchant des montagnes. Car la région des Suèves est sé-

*Hermunduribus Albis oritur : flumen inclytum et notum olim; nunc tantum auditur.*

XLII. Juxta Hermunduribus Narisci, ac deinde Marcomanni, et Quadi agunt. Præcipua Marcomannorum gloria viresque, atque ipsa etiam sedes, pulsus olim Boiis, virtuti parva. Nec Narisci Quadive degenerant; eaque Germaniæ velut frons est, quatenus Danubio protegitur. Marcomannis Quadisque usque ad nostram memoriam reges manserunt ex gente ipsorum, nobile Maroboduus et Tudri genus : jam et externos patiuntur. Sed vis et potentia regibus ex auctoritate romana : raro armis nostris, sæpius pecunia, juvantur.

XLIII. Nec minus valent retro Marsigni, Gothini, Osi, Buri; terga Marcomannorum Quadorumque claudunt : e quibus Marsigni, et Buri sermone cultuque Suevos referunt. Gothinos gallica, Oses pannonica lingua, coarguit non esse Germanos, et quod tributa patiuntur; partem tributorum Sarmata, partem Quadi, ut alienigenis, imponunt. Gothini, quo magis pudeat, et ferrum effodiunt; omnesque hi populi pauca campestrium, ceterum saltus et vertices montium jugumque, insederunt. Dirimit enim scinditque Sueviam continuum

parée et coupée en deux par une chaîne de montagnes continues, au delà desquelles habitent plusieurs nations très-répanduës au loin, sous le nom commun de Lygiens, qui comprend beaucoup de peuplades. Il suffit de nommer les principales, les Ariens, les Helvécones, les Manimes, les Élysiens, les Naharvales. Chez les Naharvales, on montre un bois consacré par une ancienne superstition. Le prêtre y est habillé en femme; les Romains veulent que ce soit Castor et Pollux qu'on y adore sous le nom des deux Alcus. Les attributs sont les mêmes; mais point de statues, point d'indices que le culte vienne d'ailleurs : toutefois ils les supposent, comme nous, tous deux frères, tous deux jeunes. Les Ariens, déjà supérieurs en forces aux peuples que je viens de nommer, ont, de plus, une physionomie terrible et féroce, qu'ils s'attachent à relever encore par le secours de l'art. Ils peignent en noir leurs boucliers et leurs corps; ils choisissent des nuits très-obscurës pour combattre. La seule horreur et le sombre de cette armée lugubre suffisent pour intimider; il n'est point d'ennemi qui résiste à cet aspect étrange, et, pour ainsi dire, infernal : car, dans les combats, les yeux sont d'abord vaincus. Au delà des Lygiens sont les Gothons, chez qui les rois ont déjà un peu plus d'influence que dans le reste de la Germanie, pourtant sans préjudice encore de la liberté. Immédiatement après, le long de l'Océan, vous trouvez les Rugiens et les Lémoviens. Ces peuples se distinguent par leurs boucliers ronds, leurs sabres courts, et leur déférence pour les rois.

XLIV. Plus loin, au sein même de l'Océan, habitent les Suïones, nation qui, indépendamment de ses forces de terre, est puissante par ses flottes. Leurs vaisseaux ont deux proues, ce qui facilite la

*montium jugum, ultra quod plurimæ gentes agunt : ex quibus latissime patet Lygiorum nomen in plures civitates diffusum. Valentissimas nominasse sufficet, Arios, Helveconas, Manimos, Elysios, Naharvalos. Apud Naharvalos antiquæ religionis lucus ostenditur. Præsidet sacerdos muliebri ornatu : sed deos, interpretatione romana, Castorem Pollucemque memorant; ea vis numini : nomen Alcus. Nulla simulacra, nullum peregrinæ superstitionis vestigium; ut fratres tamen, ut juvenes, venerantur. Ceterum Arij super vires, quibus enumeratos paullo ante populos antecedunt, truces, insitæ feritatis arte ac tempore lenocinantur : nigra seuta, tineta corpora; atras ad prælia noctes legunt : ipsaque formidine atque umbra feralis exercitus, terrorem inferunt, nullo hostium sustinente novum ac velut infernum adspectum; nam primi in omnibus præliis oculi vincuntur. Trans Lygios Gothones regnantur, paullo jam adductius, quam ceteræ Germanorum gentes; nondum tamen supra libertatem. Protinus deinde ab Oceano Rugii, et Lemovii : omniumque harum gentium insigne, rotunda seuta, breves gladii, et erga reges obsequium.*

XLIV. Suionum hinc civitates, ipso in Oceano, præter viros armaque classibus valent : forma navium eo differt, quod utrinque prora paratam semper



descente en tout sens; ils ne vont point à la voile, et les rames ne sont ni disposées par rangs, ni engagées dans les flancs du navire. On les place et on les déplace à volonté, selon le besoin, comme cela se voit sur quelques-unes de nos rivières. Les richesses sont aussi en honneur chez les Suïones : aussi sont-ils soumis à un maître, et déjà le pouvoir est sans restriction, sans contrôle. Les armes ne sont point, comme chez les Germains, indistinctement entre les mains de tous, mais renfermées sous la garde d'un seul homme, et même d'un esclave, l'Océan les mettant à l'abri de toute surprise. Au fond, des armes aux mains d'une multitude oisive prêtent au désordre, et il serait dangereux à un roi de les confier à un noble, à un homme libre, même à un affranchi.

XLV. Au delà des Suïones il y a une autre mer, qui est dormante, presque immobile, et qui forme la ceinture et la borne du globe. On en juge ainsi sur ce que la clarté du soleil, à son coucher, se prolonge jusqu'à son lever, de manière à effacer les étoiles. La crédulité ajoute qu'on entend le bruit de son immersion, qu'on voit la figure de ses chevaux et les rayons de sa tête. Ce qui est plus vrai, c'est que la nature ne s'étend que jusque-là. En revenant donc, on trouve, sur la côte orientale de la mer Suéviqne, les nations des Æstiens qui la bordent. Leur habillement et leurs usages sont ceux des Suèves; leur langue se rapproche de celle des Bretons. Ils honorent la mère des dieux : la marque de cette religion, ce sont des figures de sangliers qu'ils portent à la main. C'est là leur arme et leur défense unique; avec ce signe, un adorateur de la déesse marche sans rien craindre au milieu même des en-

appulsui frontem agit; nec velis ministrant, nec remos in ordinem lateribus adjungunt; solum, ut in quibusdam fluminum, et mutabile, ut res poscit, hinc vel illinc remigium. Est apud illos et opibus honos: eoque unus imperitat, nullis jam exceptionibus, non precario jure parendi: nec arma, ut apud ceteros Germanos, in promiscuo, sed clausa sub custode, et quidem servo, quia subitos hostium incursus prohibet Oceanus; otiosæ porro armorum manus facile lasciviunt; enimvero neque nobilem, neque ingenuum, ne libertinum quidem, armis præponere, regia utilitas est.

XLV. Trans Suionas aliud mare, pigrum ac prope immotum, quo cingi claudique terrarum orbem hinc fides, quod extremus cadentis jam solis fulgor in ortus edurat adeo clarus ut sidera hebetet; sonum insuper immergentis audiri, formasque equorum, et radios capitis aspicere, persuasio adjicit. Illuc usque (et fama vera) tantum natura. Ergo jam dextro Suevici maris litore Æstyorum gentes alluuntur: quibus ritus habitusque Suevorum; lingua britannicæ propior. Matrem deum venerantur: insigne superstitionis, formas armorum gestant: id pro armis omnique tutela: securum deæ cultorem etiam in-

nemis. Ils connaissent peu le fer; leurs armes ordinaires sont des bâtons. Ils cultivent le froment et les autres grains, avec plus de soin qu'on ne l'attendrait de la paresse ordinaire aux Germains. Ils vont même fouiller jusque dans la mer, pour y chercher le succin, qui ne se trouve que dans leur pays, où il se nomme *glèse*; ils le ramassent dans les bas-fonds, quelquefois sur le rivage. On ignore sa nature et ce qui le produit, des barbares ne s'étant point mis en peine de le savoir. Il était même resté longtemps confondu au milieu de tout ce que la mer rejette, lorsque notre luxe est venu lui donner de la réputation. Pour eux, ils n'en font aucun usage; ils le recueillent et nous l'apportent brut, tout étonnés du prix qu'ils en reçoivent. Ce qui ferait croire qu'il provient du suc des arbres, c'est que, le plus souvent, on y aperçoit quelques animaux terrestres, et jusqu'à des insectes ailés, qui, s'embarassant dans cette gomme quand elle est liquide, y restent enfermés quand elle se durcit. J'imaginerais donc qu'il en est de ces îles et de ces terres mystérieuses de l'Occident comme de celles de l'Orient, dans lesquelles se distillent le baume et l'encens; qu'elles produisent des forêts et des arbres plus féconds; que le soleil, les échauffant de plus près, en exprime une liqueur qui tombe dans la mer, d'où les vagues la portent sur les rivages opposés. Lorsque, pour éprouver le succin, on l'approche du feu, il s'allume comme un flambeau, et produit une flamme huileuse et aromatique; puis il se ramollit comme la poix ou la résine. Les Sitons touchent immédiatement les Suïones; semblables pour tout le reste, ils en diffèrent en ce qu'ils ont une femme pour maître: ils sont si loin de la liberté, qu'ils ont dégradé jusqu'à la servitude. Là, finit la Suévie.

ter hostes præstat. Rarus ferri, frequens fustium usus. Frumenta ceterosque fructus patientius, quam pro solita Germanorum inertia, laborant. Sed et mare scrutantur, ac soli omnium succinum, quod ipsi *glesum* vocant, inter vada atque in ipso litore legunt; nec quæ natura, quæve ratio gignat, ut barbaris, quæsitum compertumve; diu quin etiam inter cetera ejectamenta maris jacebat, donec luxuria nostra dedit nomen: ipsis in nullo usu: rude legitur, informe perfertur, pretiumque mirantes accipiunt. Succum tamen arborum esse intelligas, quia terrena quædam atque etiam volucra animalia plerumque interlucent, quæ implicata humore, mox, durescente materia, cluduntur. Fecundiora igitur nemora lucosque, sicut Orientis secretis, ubi thura balsamaque sudantur, ita Occidentis insulis terrisque inesse, crediderim; quæ vicini solis radiis expressa, atque liquentia in proximum mare labuntur, ac vi tempestatum in adversa litora exundant. Si naturam succini admoto igne tentes, in modum tedæ accenditur alitque flammam pinguem et olentem: mox ut in picem resinamve lentescit. Suionibus Sitonum gentes continuantur; cetera similes, uno differunt, quod femina dominatur: in tantum non modo a libertate, sed etiam a servitute degenerant! Hic Suevia finis.

XLVI. Pour les Peucins, les Vénèdes et les Finnois, je ne sais si je dois les regarder comme Germains ou comme Sarmates, quoique pourtant les Peucins, que quelques-uns nomment Bastarnes, tiennent des Germains par la langue, l'habillement, le choix d'une habitation fixe, et la manière de se loger. Ils croupissent tous dans la malpropreté et la paresse : les grands, à force de mêler leur sang avec celui des Sarmates, ont reçu un peu de leur air et de de leurs difformités. Les Vénèdes ont pris beaucoup de leurs mœurs. En effet, dans tout cet intervalle de forêts et de montagnes qui s'élèvent entre les Peucins et les Finnois, on les retrouve, comme les Sarmates, errant et pillant sans cesse. Cependant on les range plutôt parmi les peuples germains, parce qu'ils bâtissent, ont des boucliers, se servent de leurs jambes et se piquent d'agilité; toutes choses en quoi ils diffèrent des Sarmates, qui passent leur vie dans un chariot et à cheval. Les Finnois vivent dans le dernier état de sauvages, dans une misère affreuse. Point d'armes, point de chevaux, point de maisons. Ils broutent l'herbe, se vêtent de peaux, se couchent sur la terre. Toute leur ressource est dans leurs flèches, qu'au défaut de fer ils arment d'os aiguisés. Ainsi que les hommes, les femmes subsistent de la chasse; elles les accompagnent toujours, et partagent la proie. Les enfants n'ont pas d'autre refuge contre les bêtes féroces et contre la pluie que des branches d'arbres entrelacées, sous lesquelles on les cache. C'est là le gîte où les jeunes gens reviennent, où restent les vieillards. Mais ils trouvent cela plus doux que de consumer leur vie à cultiver, à bâtir, à vivre d'espérances et de craintes, à trembler pour sa fortune, à convoiter celle d'autrui. Ne redoutant rien des

XLVI. Peucinatorum, Venedorumque, et Fennorum nationes Germanis an Sarmatis ascribam, dubito : quamquam Peucini, quos quidam Bastarnas vocant, sermone cultu, sede, ac domiciliis, ut Germani agunt : sordes omnium ac torpor procerum : connubiis mixtis, nonnihil in Sarmatarum habitum fœdantur. Venedi multum ex moribus traxerunt : nam quicquid inter Peucinos Fennosque silvarum ac montium erigitur, latrociniiis pererrant : hi tamen inter Germanos potius referuntur, quia et domos fingunt, et scuta gestant, et pedum usu ac pernicitate gaudent; quæ omnia diversa Sarmatis sunt, in plaustro equoque viventibus. Fennis mira feritas, fœda paupertas : non arma, non equi, non penates ; victui herba, vestitui pelles, cubile humus : sola in sagittis spes, quas, inopia ferri, ossibus asperant ; idemque venatus viros pariter ac feminas alit ; passim enim comitantur, partemque prædæ petunt. Nec aliud infantibus ferarum imbriumque suffugium, quam ut in aliquo ramorum nexu contegantur ; huc redeunt juvenes, hoc senum receptaculum. Sed beatius arbitrantur, quam ingemere agris, illaborare domibus, suas alienasque fortunas spe metuque versare. Securi adversus homines, securi adversus deos, rem

dieux, rien des hommes, ils en sont venus à ce point si difficile de n'avoir même pas besoin de désirer. Le reste devient fabuleux; par exemple, ce qu'on débite des Hellusiens et des Oxiones : « qu'ils ont la tête et la face d'un homme, avec le corps et les membres d'une bête. » Comme il n'y a rien de certain sur ces peuples, je n'en parlerai point.

*difficillimam assecuti sunt, ut illis ne voto quidem opus esset. Cetera jam fabulosa : « Hellusios et Oxionas ora hominum vultusque, corpora atque artus ferarum, gerere. » Quod ego, ut incompertum, in medium relinquam.*